

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—THEATRE—LITTÉRATURE—BEAUX-ARTS

Vol. VIII.

MONTREAL, 25 JUIN 1898.

No. 180

SOMMAIRE :

La routine nationale, *Vieux-Rouge* —
 Politique et religion : Le ragoût à
 Peignon, *Libéral* — Curé et marguil-
 ler, *Liseur* — Mystère, — Pour le
 prochain numéro *La direction* — Le
 dessus du panier, *Cocurdasse* — Coups
 de crayon, *Rigolo* — L'évolution de la
 morale, (A SUIVRE) *J. Bourdeau*. —
 FEUILLETON : De toute son âme, *René
 Bazin*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne
 sont pas les conditions ordinaires des autres
 journaux. Nous livrons le journal à domicile
 [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au
 commencement de chaque mois. Tout ce que
 nous demandons au public est de voir le
 journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont
 payables tous les quatre mois et d'avance. Nous
 adresserons un numéro échantillon gratuitement
 à tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux
 d'impression à faire voudront bien s'adresser
 au No 157 rue Sanguinet.

La routine nationale

Louons Dieu et Sainte-Apolline ! Enco-
 re une fois les Canadiens ont pu ouvrir les
 écluses de leur patriotisme, lancer des pé-
 tards, se barbouiller le teint, aller à che-
 val sans se plaindre, crier comme des
 sourds, parler et entendre parler d'ancê-
 tres dont ils ignorent le nom et le sexe, ar-
 boré des drapeaux de toutes nations et
 entremêler avec art le culte du Dieu de
 Jacob et celui de Bacchus.

Car, comme l'a si bien exprimé le cyni-
 que Byron :

There's naught, no doubt, so much the spirit
 As ruin and true religion [calms

Ah ç'a été une belle Saint-Jean-Baptis-
 te ! Les Canadiens se sont recimentés, et
 aujourd'hui pas un ne voudrait jalouser
 l'autre pour une terre ameublie.

La Routine, ce joyau *nec plus ultra* de
 l'écrin national, a reçu plus d'encens et
 d'hommages que Dame Raison aux jours
 les plus écarlates de 93, et tous savent que

le soir de tout 24 juin bien employé nos compatriotes sont autant de Titus et qu'ils peuvent s'écrier : " Nous n'avons pas perdu notre journée. "

Extraire le Canayen de la routine, c'est aussi naturel que de mettre le poisson dans l'air et le l'oiseau dans l'eau. Il y était plus que jamais le 24 juin dernier. Rien de changé dans sa manière d'être patriote. Si vous en voulez la preuve, demandez au premier qui vous tombera sous la main, quelle résolution nouvelle qu'il a prise pour l'avenir Ne vous attendez qu'à des réponses comme celles-ci :

— L'année qui vient je mettrai dix épi-
nettes de plus que mon voisin.

— L'année qui vient, moi aussi j'en au-
rai une *banulehère* en or.

— L'année qui vient, je marcherai pas
si on me laisse pas aller en voiture.

Vous allez dire que c'est là une charge,
une observation poussée à l'extrême.
Nous répondons que c'est là l'état d'âme
général.

La Saint-Jean-Baptiste n'a plus de si-
gnification parce que le patriotisme vrai
est chose inconnue, parce que notre histoi-
re est lettre fermée, parce que la politique
et la routine nous mènent.

* * *

Quand le patriotisme est mort ou mou-
rant, que pouvons-nous espérer ?

Tenez ! Pour qu'on ne nous accuse de
tout voir systématiquement en laid, en
noir, nous allons citer cinq lignes d'un
journal qui a pour spécialité d'exagérer
en beau et en grand. Le *Soleil*, au cours
de son article sur la mort de l'honorable
M. Chapleau, lançait ce cri de désespé-
rance :

Nous aurons peine à tenir le haut du pavé
quand il (M. Laurier) disparaîtra, car, avouons-

le, où est à cette heure le Canadien-Français,
soit dans les rangs du parti libéral, soit dans les
rangs du parti conservateur, qui soit mûr pour
le remplacer ?

De l'avis même d'un journal flagorneur
nous en sommes rendus là : qu'un homme
disparaisse et notre race se trouvera sans
champion, sans pilote . . .

Et qu'est-il, à la vérité, ce Canadien
qui porte en ce moment sur ses seules
épaules notre passé, notre présent et no-
tre avenir ?

Comment remplit-il ce rôle considéra-
ble, ces fonctions d'unique pilier du tem-
ple national ?

Comment ? Notre réponse sera brutale
comme toute vérité : il le remplit, foi de
Dieu, de façon à nous faire croire qu'il
nous inculque avec intention l'art de sup-
porter les humiliations, les empiètements,
les oublis blessants, afin que, lui disparu,
nous puissions, au contraire des Hébreux
en exil, prendre en toute aise la déchéan-
ce complète prédite par le *Soleil*.

Nous sommes, en ce moment, à l'école
de la déconsidération, en apprentissage de
deshonneur national scientifiquement
dosé. Puisque nous sommes irrécusable-
ment condamnés à la culbute finale, sa-
chons gré à M. Laurier de cette généreuse
idée d'entraînement. Il est vrai que d'au-
cuns trouveraient moins pénible, moins
douloureux de finir tout d'un coup, que
de parcourir les quatorze stations et de
faire les trois chûtes. Mais ceux-là ne sont
pas patriotes à la façon du chef libéral.
Ils ne comprennent point que plus nous
aurons été longtemps offerts en spectacle à
la risée des autres races, plus le supplice
sera lent, plus aussi notre mérite sera
grand.

Depuis que les *sunny ways* se sont mis

dans le bleu-blanc-rouge, le patriotisme suppose autrement. N'oubliez donc pas cela.

* * *

Eh bien ! quitte à surprendre bien des gens, nous ne désespérons pas de l'avenir de notre race. La maladie est grave, mais tout dépend du traitement, de la diète, du régime.

Que le peuple canadien continue de croire, mais que sa foi ne soit pas de l'abrutissement — ce qui n'honore nullement Dieu — et surtout qu'il ne mette pas dans la même niche, en son cerveau, Jéhovahet le troisième vicair de Ste-Perplexine — ce qui est une grave erreur hiérarchique et provoque de déplorables confusions d'autorité.

Que le peuple canadien fasse de la politique, mais que ce soit comme pour faire une botte ou un portrait même sur le zinc ; c'est-à-dire qu'il l'apprenne, qu'il s'instruise.

Que le peuple reste imbu de cette routine qui se traduit par la conservation de ce que le passé pouvait avoir de bon, mais, pour le reste, qu'il recoure donc à cette excellente recette qu'on appelle l'initiative.

Enfin, nous voulons bien concéder pour le 24 juin tout ce que Dieu et les Américains peuvent inventer de plus criard, de plus bruyant, de plus disparate, de plus tam-tam, mais à la condition que de tout cela sorte quelque chose de viril, de " racial, " de pratique. On se rappelle ce mot du protestant d'un comté voisin auquel on demandait sa quote-part pour faire chanter une messe afin d'obtenir une bonne récolte :

— Oui, mes amis ; voici, mes amis. Rien

comme les prières, rien comme ça, mes amis ; mais un peu d'engrais ne ferait pas de mal non plus.

VIEUX ROUGE.

Pour le prochain numéro

Il nous arrive assez rarement d'annoncer à l'avance ce que le RÉVEIL donnera — c'est banal, vulgaire, ça sent le journal quotidien.

Mais, cette fois, nous ne pouvons nous empêcher d'apprendre à nos lecteurs qu'ils trouveront dans le prochain numéro :

1o. *Une cantate à Mgr Bruchési*, chef-d'œuvre authentique qui laisse dans l'opacité l'œuvre entière de l'abbé Bailargé.

2o. *L'Odyssée d'un marmiton*, où l'on verra que tout chemin mène . . . bien près de Rome.

LA DIRECTION.

POLITIQUE ET RELIGION

LE RAGOÛT A L'OIGNON

Voilà certes un sous-titre pas banal en cet endroit. L'on ne manquera pas de se demander, sans aller plus loin, quelle relation peut bien exister entre la politique et la religion et un ragoût à l'oignon. C'est pourtant ce plat, — baptisé sous le nom de *Navarin* par les Brillat-Savarin des derniers temps — qui va nous aider à bien faire comprendre un état d'esprit qui existe un peu partout, mais surtout dans notre pays.

Dans ses *Souvenirs de jeunesse*, croyons-nous, Francisque Sarcy raconte que le gargotier de l'école où il était professeur, leur donnait, une fois par semaine, cette espèce de ragoût que l'on a longtemps appelé haricot de mouton. Il y

fourrait beaucoup d'oignons, selon l'usage, et il se trouva, par hasard, qu'aucun de ces messieurs n'aimait l'oignon.

Ils le demandèrent à leur barre et lui firent part de leur répugnance.

— Donnez-nous du ragoût, si tel est votre bon plaisir, mais n'y mettez pas d'oignon.

— Cela n'est pas possible.

— Pourquoi n'est-ce pas possible ?

— Parce qu'il n'y a pas de ragoût sans oignon ; on met toujours de l'oignon dans un ragoût ; un ragoût sans oignon ne serait pas un ragoût.

— Eh bien ! ce ne sera pas un ragoût, ce sera autre chose, mais n'y mettez pas d'oignon.

— Mais puisque c'est un ragoût.

Ils ne purent l'en faire démordre ; ils préférèrent s'y résigner ; mais l'impossibilité où était ce cuisinier, trop ami de l'absolu, de confectionner un ragoût sans oignon, fut chez ces messieurs un texte sans cesse renouvelé de plaisanteries faciles.

Et comme Sarcey y revenait, un jour, quelqu'un lui dit :

— Vous vous moquez beaucoup du cuisinier, pas vous ne vous apercevez pas que vous-même n'êtes beaucoup plus sage, et qu'à chaque instant vous déclarez comme lui qu'il n'y a pas de ragoût possible sans oignon.

Sarcey l'interrogea d'un regard surpris.

— Vous sortez de l'École Normale, continua l'autre ; ils ont toutes sortes de qualités, les élèves de l'École Normale, ils aiment le simple, ils sont gentils et gais, mais ils ont un grand défaut : vous êtes tous péremptaires et tranchants, vous ne savez rien de la vie, et vous croyez naïvement que, le principe une fois posé, les conséquences doivent s'en déduire selon la règle d'une inflexible logique. Vous aussi, vous dites sans cesse : " Il faut de l'oignon dans le ragoût et un ragoût sans oignon n'est pas du ragoût. "

— Moi ! s'écria Sarcey, mais il me semble qu'il n'y a personne plus tolérant que je ne suis ; je fais profession d'admettre toujours le principe d'un adversaire et de tenir ses objections pour sérieuses.

— Ah ! vous croyez. Eh bien ! laissez-moi faire,

je parie vous prendre deux fois par jour en flagrant délit d'oignon dans le ragoût.

J'acceptai la gageure, raconte Sarcey. C'était lui qui avait raison. Que de fois, depuis, je me suis vu arrêté sur le bord d'une assertion sèche et tranchante par ce mot que je voyais flotter sur ses lèvres moqueuses : Il faut de l'oignon dans le ragoût !

Le REVEIL a souvent été requis à la barre de gens dont il est appelé à fournir une notable portion de l'alimentation intellectuelle. Et un débat à peu près comme l'autre s'est engagé.

— Donnez-nous du REVEIL, mais ne parlez pas réformes religieuses et soyez partisan politique à tous crins.

— C'est impossible.

— Pourquoi donc ?

— Parce que ce ne serait plus le REVEIL. Le REVEIL à quatre pattes devant le trône et l'autel quand il doit, au contraire, se dresser de toute sa taille et tonner la vérité, c'est une impossibilité.

— Eh bien ! que ça s'appelle comme ça voudra, mais fermez les yeux sur tout et dites du bien de tous.

Comme on le voit le ragoût à l'oignon de Sarcey a été l'ancêtre de notre cas.

Il y a aussi la suite : nous avons aussi, constaté que, l'occasion y prêtant, nos modérateurs devenaient plus intrangants que nous et versaient à plat dans l'injustice. Oh ! mais... de la meilleure foi du monde, sans entendre malice. Le mal qu'il se donnait pour bien surveiller nos intempérances de pensées et d'expression leur était toute faculté de se surveiller eux-mêmes. De même qu'il n'y a rien de plus forcé qu'un timide qui a fini par s'emporter, de même, aussi, rien de plus extrémiste qu'un modéré qui se met à s'allouer du galon et de la marge.

Nos seules réponses à ces donneurs de conseils, ou les connaît ; presque toujours, comme le héros de Scribe—pour ne pas avoir l'air de ne nous appuyer que sur notre fonds, ce qui eût paru prétentieux—nous procédions par maximes :

— Pour faire un civet, il faut un lièvre.
 -- Pour faire une omelette, il faut casser des œufs.

— On ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte.

Dorénavant, comme l'interlocuteur de Sarcey, nous parlerons du ragoût à l'oignon, espérant qu'à cinquante ans de distance l'ex-haricot de mouton aura encore quelque influence sur l'intellect de ceux qui veulent, qu'à la fois, nous soyons et ne soyons pas le RÉVEIL.

LIBERAL

MYSTÈRE !

Les moyens d'échappatoire de M. Tarte ne sont pas seulement légion : leur variété et leur pittoresque ont quelque chose de stupéfiant. Le dernier échantillon nous est communiqué par le *Nord* :

La courtoisie parlementaire, dit notre confrère, oblige la Chambre à prendre la parole d'un député sur une matière qui lui est personnelle. C'est sous le rempart de cette courtoisie que M. Tarte met à profit sa petite doctrine, sur le mensonge licite.

L'autre jour, il a expliqué avec une grande bonne foi qu'il n'était aucunement le parent de Thomas Gauthier, nouvelle figure, récemment apparue sur sa scène des contrats de draguage, en même temps qu'heureux beau-père de Tarte fils. Certainement que tout le monde est joué par cette ligne courbe. Tarte, fils, est parent de M. Gauthier, mais Tarte, père, n'est pas parent des parents de son fils. Qu'avons-nous à crier au favoritisme ? — Repentons-nous, misérables, et cessons de tourner autour de la tente des Tarte, fils, de si bons fils, si commodes, et qui ont toujours sous la main un \$30,000.00 pour acheter un organe au parti libéral.

Donc, ni consanguinité ni affinité entre les papas Tarte et Gauthier. Parions qu'ils ne se sont jamais vus et que ce mariage a été un autre cas de combustion spontanée.

XXX.

CURE ET MARGUILLIER

EVOLUTION DE L'AUTEL AUTOUR DE \$31,000

Si nous mettions l'article reproduit plus bas sous les yeux de gens bien pensants sans leur dire d'où il vient, tous s'écrieraient avec un accord éloquent : " Encore des insultes du RÉVEIL à l'adresse de notre bon clergé ! "

Eh bien ! détrompez-vous : cet article est extrait du *Nord*, journal à bons principes et receptacle ordinaire de la prose de plusieurs abbés de la région. Nous le publions *inextenso*, car ce serait vraiment dommage d'en perdre une bribe.

La rumeur, lisons-nous donc dans le *Nord*, dit que les curés et marguilliers de St-Jérôme, (effaçons plutôt le mot marguilliers parce que, comme disait l'autre jour un ancien marguillier de l'œuvre : avec les curés d'aujourd'hui les marguilliers ne sont bons qu'à faire la quête dans l'église le dimanche, promener le curé lors de sa visite de paroisse et porter le dais) viennent de donner un petit contract de \$31,000.00 pour certains ouvrages à l'intérieur de notre cathédrale. Des soumissions ont-elles été demandées régulièrement ? on ne le sait pas, mais on répète partout que le curé et son architecte de prédilection manipulent depuis huit à dix jours les soumissions qui avaient été demandées pour la *finition* de l'intérieur de l'Église et le résultat final est que, MM. Boileau frères ont à faire une partie de ces ouvrages pour la bagatelle de \$31,000.00.

Ce que l'on a dit est-il bien vrai ? L'on ne pourrait l'affirmer trop, parce qu'aucunes explications publiques n'ont été données par le curé. Il avait été question de convoquer en assemblée les franc-tenanciers pour leur soumettre toutes ces choses, même il paraît que le curé aurait promis à certains membres des Syndics, de ne pas donner le contrat pour la *finition* de l'Église sans faire telle assemblée, mais tous ces bruits de réunion des franc-tenanciers se sont dissipés comme les vapeurs du matin au lever du soleil. Le curé s'est dit sans doute : " On est pas obligé " de consulter les franc-tenanciers, on aura leur " argent, qu'importe le reste ? Agir en secret, " c'est la meilleure politique à suivre dans la " construction des églises et des presbytères." On va probablement se choquer à la lecture de

ces lignes, on va même peut-être prendre une grosse action eu dommage contre le *Le Nord*, qu'importe. Nous aurons alors des explications que nous avons droit d'avoir. Il n'y a rien comme la boîte aux témoins pour délier la langue de certains messieurs. Puis, du reste nous sommes toujours pour être ruinés par la construction de ce temple dont le coût s'élèvera à \$150,000 au moins. Une cause de ruine ou deux, ça ne fait pas une grande différence.

Messieurs les francs-tenanciers, soyez sur vos gardes ; le contrat qui vient de se donner sera insuffisant pour rendre l'église habitable. le chiffre en est trop élevé pour les ouvrages qu'on fait faire. Des entrepreneurs de St-Jérôme aussi bien qualifiés que ceux qui ont le contrat ont déclaré ouvertement qu'ils pourraient faire ces ouvrages pour \$25,000 00. On économiserait de cette façon une somme de \$6,000.00 qui serait d'un bon appoint pour mettre à l'église des portes et fenêtres, qui sont d'une nécessité absolue. Il ne faut pas se faire illusion : après ce contrat de \$31,000.00, il faudra encore un montant à peu près semble pour terminer l'église, surtout si on met tout le luxe, la somptuosité que l'on se propose dans la construction des autels, de la Sainte-Table etc., etc., etc. *L'aluminium*, ça coûte plus cher que le bois blanc. Une fois toutes ces dépenses faites, il faudra marcher, on vous mettra en face des faits accomplis et l'on vous dira : " finissez l'église, une petite répartition, \$35 à \$40,000, c'est chose légère pour tout le monde, et quand il s'agit du Bon Dieu, il ne faut pas mesquiner." Encore une fois, soyez sur vos gardes ; quand bien même on vous dirait, il ne vous en coûtera rien pour vos autels, vos cloches, votre orgue, votre système de chauffage et d'éclairage. Ne vous trompez pas, il vous faudra payer. Celui qui vous fera ces promesses pourra être animé de bonnes intentions, mais sera-t-il en état de les tenir ? Qu'il survienne ensuite un malheur pour notre ville. Que ses manufactures brûlent ou cessent leurs opérations, c'est la désertion de St-Jérôme, la ruine pour les propriétaires.

LISEUR.

LA GUERRE

La guerre aux affections de la gorge et des poumons par le BAUME RHUMAL. C'est la victoire assurée.

76

LE DESSUS DU PANIER

Nos confrères se hâtent un peu plus de dire ce qu'ils pensent du plébiscite. L'article suivant est cité un peu sur le tard, mais il n'y a pas faute de notre part, et puis, il n'a rien de perdu de sa valeur. Il est du *Moniteur du Commerce* :

Nous espérons que les députés aux Communes, s'ils comprennent bien les intérêts moraux et matériels du pays, ne laisseront pas passer une pareille pièce de législation. Nous disons intérêts moraux, parce que le moyen que les buveurs d'eau froide veulent prendre pour imposer la vertu de tempérance aux Canadiens n'est pas bon. La tempérance comme les autres vertus est une vertu libre qui doit originer de la bonne éducation religieuse et sociale des masses.

Ce n'est pas l'usage d'une chose naturelle qui développe le vice, c'est l'abus ; instruisons le peuple à bien comprendre que l'alcool, chose naturelle et bonne pour les besoins courants, non comme breuvage ordinaire mais comme stimulant quelconque, peut être pris en doses modérées à certains moments, de manière à être plutôt favorable que nuisible à la santé. De l'alcool il y en a partout, jusque dans les plantes les plus utiles, mais en quantités proportionnées par les lois de la nature pour les besoins de l'homme ; après tout l'alcool que l'on voit dans la consommation, à l'état naturel, n'est qu'un extrait quelconque résultant de la distillation tout comme beaucoup d'autres extraits. Prohiber la fabrication de l'alcool, c'est enrayer une partie du travail humain ; c'est faire un acte immoral ; mais au contraire instruire le peuple de l'usage qu'il doit en faire pour sa santé, c'est faire l'acte humanitaire, c'est prêcher la moralité. Vouloir imposer une tempérance légalement obligatoire est une chose monstrueuse, un défi à la liberté individuelle chez une nation civilisée.

L'alcool et tous ses dérivés étant un produit naturel destiné aux usages humains, il s'ensuit qu'il doit être un objet de commerce ; vouloir en prohiber la fabrication c'est vouloir prohiber un objet de commerce ; aussi, au point de vue de l'intérêt matériel, c'est commettre une absurdité. Nous sommes de ceux qui désirent aider de leur mieux à favoriser les belles lois de la tempérance ; mais nous ne voulons pas violenter les lois de la nature. Que l'on fasse toutes les lois possibles pour réglementer l'usage de l'alcool, soit ; mais, qu'on ne fasse pas de lois pour l'exclure des usages de la vie. La nature aura tou-

jours ses droits, elle ne cessera jamais de produire de l'alcool, et l'homme ne cessera jamais d'en user, pas plus qu'il ne cessera de manger du pain. Par conséquent toute législation qui a pour objet de défendre l'importation, la fabrication et la vente des liqueurs qui contiennent une proportion quelconque d'alcool est une loi absurde, impossible dans l'application, et plutôt propre à favoriser l'ivrognerie qu'à l'extirper dans une population. Car on trouve de l'alcool jusque dans l'eau la mieux filtrée.

Si l'on veut tant enrayer l'abus de l'alcool dans notre pays, nous nous permettrons d'émettre le conseil suivant pour le profit des législateurs.

1. Passer une loi pour fixer au minimum la consommation de l'alcool, par tête de population.

2. Enlevé tous droits d'octroi et d'importation sur les vins naturels.

3. Donner une prime de tant par millier de gallons de malt produits par les brasseurs de bière.

4. Donner une prime de tant par gallon, à tout producteur de vin du pays.

5. Adopter une loi de police appliquant la peine du pilori et un certain nombre de coups de fouet à tout individu trouvé ivre dans un endroit public.

Le commerce sait sans doute que cette question de prohibition est agitée depuis longtemps et il doit veiller à ne pas être victime de surprises désagréables à un moment donné.

C'est une surprise que les prohibitionnistes cherchent à leur préparer auprès du parlement fédéral.

* * *

Dans un autre ordre d'idées le même confrère publie un article qui mérite les honneurs de la reproduction. C'est sur un sujet que nous avons décidé de traiter d'une façon assez brutale un de ces jours prochains. Le *Moniteur du Commerce* dit donc :

La province de Québec est le pays où la taxe pour des fins publiques est le plus en défaveur et où, en même temps, l'impôt pour des fins particulières : mendicité à domicile, colportage illégitime, petits extras dans les couvents et les collèges, fêtes de tout genre, hazars, pèlerinages, etc., est le mieux accueilli et le plus productif. Il est même trop progressif.

Quel est celui qui n'a pas vu dans maintes paroisses, les gens se fendre en quatre pour réaliser assez de fonds pour faire une jolie excursion

piense ou mondaine et refusant en même temps à leurs commissaires d'école l'argent nécessaire au paiement du salaire des instituteurs ?

Ici, dans notre province soi-disant démocratique, ce sont les classes mêmes qui sont les moins taxées qui crient le plus fort contre la taxe. En fait, il n'y a guère ici d'esprit public tel qu'on le conçoit ailleurs, excepté peut-être pendant les vingt-quatre heures que durent, chaque année, année, certaines célébrations qu'on attife de l'épithète pompeuse, mais suffisamment trompeuse de " Nationales. ! "

A ce défaut d'esprit public est venu s'ajouter s'ajouter, depuis quelques années, l'horreur provoquée par l'inégalité de la répartition ; inégalité qui est le résultat de l'ignorance des principes les plus élémentaires de l'économie politique et que nos législateurs provinciaux devraient se hâter de corriger au plus tôt.

Pour bien faire accepter par tout le public la taxe officielle, il faut l'habituer de longue main à la subir ; il faut préparer la génération qui pousse à se bien faire une idée de ce que c'est que la *Chose publique* ; il faut aussi que, lorsque la taxe est devenue nécessaire, les législateurs soient assez honnêtes et assez bons administrateurs pour la répartir sur toutes les classes de la société.

" Ici en Canada, dit notre confrère le *Pionnier*, une seule théorie semble avoir eu de la vogue dans nos sphères politiques ; la théorie de l'emprunt."

C'est vrai ; mais en observant les choses de près, on trouvera que cette théorie n'aurait pas eu cours si nos législateurs avaient su mieux répartir les taxes sur toute la population.

Il faut des impôts et ils faudra bien, un jour ou l'autre, s'habituer à de lourds impôts dans la proportion des besoins nécessaires au développement matériel de la province.

Notre population doit se faire à cette perspective. Les classes commerciales qui sont les plus inégalement taxées ne protesteront pas, elles donneront le bon exemple sous ce rapport en temps et lieu.

Au sujet des taxes récemment imposées par le Congrès américain pour subvenir aux dépenses de la guerre, le *Pionnier* fait les observations suivantes que nous signalons à nos hommes publics comme étant très justes et très à propos :

" La nation nous fournit là un exemple dont nos hommes d'état feraient bien de méditer les leçons. Ceux qui ont mission de faire l'éducation politique de nos compatriotes de-

vraient leur faire comprendre une bonne fois, qu'on n'arrive pas à un but sans prendre la voie qui y mène.

Les descendants de Washington sont restés fidèles à ses enseignements, ils entourent le crédit public de tout le soin possible et ne songent jamais à obtenir une fin sans recourir à des moyens sérieux et pratiques.

Ici, en Canada, une seule théorie de l'emprunt.

L'idée de l'impôt, qui est si bien acclimatée aux États-Unis et y produit des œuvres si importantes, n'existe chez nous qu'à l'état de spectre hideux.

La taxe est représentée comme un méfait et les hommes publics qui, à de rares époques, ont eu le courage d'appliquer à ce pays les doctrines du grand Washington, ont été dénoncés à la vindicte des électeurs.

On a inventé pour eux l'épithète de "taxeux," et cette épithète a fait école dans le monde de l'ignorance et des préjugés.

Chez nos voisins, les "taxeux" occupent le haut du pavé et tout le monde considère l'impôt comme un bienfait, du moment qu'il est requis pour servir les intérêts de la patrie.

Chez nous, l'impôt est traité comme un acte de spoliation criminelle et ceux qui osent le prôner comme élément de prospérité nationale, sont voués aux gémonies.

Aussi nos ressources se développent-elles lentement et une foule d'entreprises d'utilité publique restent-elles plongées dans le marasme.

Les horizons ne nous manquent pourtant pas, nos visées ont de l'ampleur; mais nos aspirations ne se réaliseront jamais, tant que nous ne saurons pas comprendre la nécessité du nerf principal, tant que nous ne voudrons que la fin, sans vouloir les moyens.

Un pays ne grandit qu'en proportion du dévouement de ses citoyens envers le bien public. Une communauté est d'autant plus forte que ses membres sont plus zélés pour la cause commune.

L'avenir est aux peuples qui acceptent une direction énergique et savent se taxer à propos.

* * *

Pour varier, un peu d'Exposition de Paris, d'autant plus que le gouvernement commence à s'en occuper pour tout de bon.

Les organisateurs de cette exposition pourraient bien avoir trouvé le "clou," le fameux clou dont la recherche a mis tant de cervelles à

l'envers; et ce clou, chose bien inattendue, résiderait dans le moyen de transport original qui va être mis à la disposition des visiteurs: la rue qui marche.

Le ministre du commerce vient en effet de signer, sur la proposition du commissaire général et conformément à l'avis unanime de la commission spéciale instituée pour étudier la question des transports, l'arrêté qui donne à M. de Mocomble la concession du chemin de fer destiné à transporter les visiteurs à l'intérieur de l'exposition.

On se rappelle dans quelles conditions fut ouvert le concours. Douze demandes de concession avait été adressées au commissariat général. La commission d'études fut, dans l'admission des concurrents, extrêmement large; elle estimait, avec raison, que plus la concurrence serait étendue, meilleures seraient les conditions obtenues par l'administration. Elle repoussa donc très peu de demandes, celles seulement qui lui parurent tout à fait inadmissibles, leurs signataires ne présentant pas de garanties suffisantes.

Mais cinq projets seulement furent déposés. De prime abord l'un d'eux fut écarté. Il était moins qu'incomplètement étudié. C'était, d'ailleurs, le seul qui prévût une double voie. L'examen des quatre projets restants mit en présence deux concurrents. Seulement une considération se présentait qui rendait non douteuse l'issue de la comparaison entre eux d'eux; tandis, en effet, que son concurrent sollicitait, pour l'exécution une subvention de 1,500,000 fr., M. de Mocomble offrait à l'administration une redevance proportionnelle au trafic de son chemin de fer.

Et il apportait non seulement la voie ferrée demandée, enseignant toute la partie de l'exposition sise sur la rive gauche, mais, par dessus le marché, pour ainsi dire, la plate forme roulante dont il a été dit quelques mots naguère et qui doit constituer, à coup sûr, une des grandes attractions de l'exposition; car ce sera la première application en grand d'un principe original, qui n'a été mis en œuvre que rarement et sur des parcours plus restreints, dans un des grands magasins parisiens, notamment. Donc, le projet Mocomble présentait sur son seul rival sérieux de tels avantages que son adoption s'imposait sans contestations possibles. C'est fait. Si bien que, l'exposition ouverte, on en pourra faire le tour dans les conditions les plus exquises, commodément assis sur de bonnes chaises, dans des bonnes chaises, dans des fauteuils, voire des rocking chairs! Pourquoi pas?

La "rue qui marche," pour lui donner un

nom qui sera vite populaire, sera établie en l'air, en viaduc, à la hauteur d'un premier étage. Elle doublera, comme t'ajet, le chemin de fer qui, sur la majeure du parcours, circulera parallèlement, mais en sens inverse, entre les piliers même sur lesquels elle courra. On y accédera par des escaliers légers, au bas desquels seront établis les guichets des tickets, et qui déboucheront sur une première bande de plancher immobile, et formant un quai d'embarquement continu. Une enjambée, et voilà les voyageurs sur une seconde bande, mobile celle-là, qui les emportera à une vitesse de 4 kilomètres à l'heure ; et, si le train leur semble insuffisant, ils auront la ressource de passer sur une troisième bande courant à 8 kilomètres à l'heure. Quel plus charmant moyen de locomotion imaginer ? Et à quelles combinaisons de fêtes, d'illuminations, le soir, ne va pas donner naissance cet ingénieux système.

Tout cela, pour les avantages d'agrément ! Au point de vue utilitaire, il est bon de noter qu'un tel système permet un mouvement de voyageurs dix fois plus grand que celui du chemin de fer : pas de course à faire pour aller quérir la station ; pas d'attente à la station, sur un quai. Sur un trajet de 3 kilomètre 500, le train passe sans discontinuité. N'est-ce pas là l'idéal ? Enfin, le commissaire général et ses collaborateurs comptent beaucoup sur la "rue qui marche" et, vraisemblablement leur espoir se réalisera.

*
* *

L'admiration du *populo* est souvent accordée à l'objet qui paraît, à nous soi-disant raffinés, le plus insignifiant. Un groupe de femmes du peuple regardait défilier la procession de la Saint-Jean-Baptiste. Les trois quarts des gens, des bêtes et des "clous" avaient passé sans soulever son enthousiasme. Soudain, il y a grande émotion dans le peloton. Une escouade d'homme noirs, coiffés de panamas à 12 sous et vêtus comme des pompiers théoriques dévale.

— Oh ! c'est-y chique, s'écrie la Mme Angot du groupe. Y sont habillés couleur de brique les *brigueurs* c'te année !

COCARDASSE.

NAPOLEON Ier

Remplit le monde de sa gloire et le BAUME RHUMAL remplit le monde de ses bienfaits. Partout 25c.

78

COUPS DE CRAYON

M. Tarte s'est payé un second petit voyage à Québec. Ça marche.

Ayons constamment les yeux sur les travaux du hâvre. *Vigilance is the price of... economy.*

Le succès du genre nouveau adopté par l'administration du Parc Sohmer s'accroît chaque jour.

Beaucoup de drapeaux américains parmi les décorations de la Saint-Jean-Baptiste. Par contre, pas une couleur espagnole.

Nous sommes à peine au milieu du parlement et déjà douze députés sont casés. Encore une promesse électorale tenue comme tant d'autres : à rebrousse-poil.

Il paraît, dit un confrère, que l'île de Cuba est pourrie de maçonnerie. La Havane pour sa part, compterait 80 loges et chaque humean aurait la sienne.

On rapporte que le *John Pratt* s'est comporté bravement à son premier voyage. Maintenant, c'est le tour du gris pommelé ; les bicycles viendront après.

Il est de nouveau question dans certain cercle conservateur du juge Mathieu comme chef pour Ottawa. Ce magistrat sera bientôt mis à la retraite, comme on le sait.

La marine américaine avait donné la preuve de son habileté et de sa bravoure. A son tour l'armée de terre, organisée d'hier, a reçu son baptême de feu et s'est conduite comme une troupe aguerrie de longue main.

Un électeur de M. Bruneau lui réclame \$14.000 alléguant qu'il a siégé et voté illégalement au cours d'une partie de la dernière session, Dire que la parole conjointe de l'Orateur Edgar et du député de Richelieu en est rendue là !

Echos de la dernière session. Un député insouffisant blaguait un collègue fin comme l'ambre mais qui va souvent dans les vignes.

Je suis gris, répond celui-ci, mais cela passe. Toi, tu es bête, et cela reste.

Le *Soleil* est tellement convaincu du peu de prestige du gouvernement de Québec, qu'il annonce comme un événement quasi renversant le fait qu'un ministre provincial (M. Duffy) a été reçu avec politesse par des commerçants de Lowell, Mass.

La *Gazette* croit que le fameux concours littéraire organisé par le gouvernement provincial n'est qu'un moyen plus ou moins finassier de favoriser quelques amis qui ont dans leurs cartons des chefs-d'œuvre tout prêts. Nous y reviendrons

Grâce aux soins paternels du gouvernement d'Ottawa, le *Temps*, de cet endroit, va pouvoir, lui aussi, se renipper et prouver plus facilement que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

La famille Tarte délaisse Boucherville pour la Malbaie. Quand on monte en grade et en vertu, la villégiature s'en ressent. L'été prochain à Newport ; à Paris en 1900, puis... la Sibérie de la gauche.

L'*Union*, journal libéral de Saint-Hyacinthe, a chanté un significatif hosanna, l'autre jour, en entendant dire que M. Tarte sortait du gouvernement. Il a été obligé de rentrer son *ut* de cœur et va, paraît-il, en faire une maladie.

On espérait que M. Gabriel Marchand sortait du protonotariat pour entrer dans la magistrature assise. Il n'en est rien cependant, et les amis craignent qu'en vieillissant Papa Marchand désapprenne l'art de soigner le girou.

La semaine dernière le juge en chef d'Ontario est entré dans la boîte aux témoins d'une petite cour et a rendu témoignage comme un simple mortel, refusant de s'asseoir à côté du juge siégeant.

Le *Soleil* qui n'a le droit de voir que l'écorce des choses trouve la dernière session fédérale riche en actes administratifs. Ce qui a paru de l'activité extraordinaire au confrère est sans doute le mal que s'est donné le gouvernement pour entrer ou radouber ses mesures. Ramener un cadavre du cimetière donne l'illusion d'un double enterrement.

Un confrère remarque que la fin du siècle sera signalée par une foule de maladies inconnues précédemment et provoquées par les développements de la civilisation. Il cite notamment le bourdonnement d'oreilles dont sont atteintes les téléphonistes, la crampe des doigts des télégraphistes celles des mollets des cyclistes et l'aberration du regard visuel qui porte à voir des flottes de guerre par tout où il n'y en a pas et à ne pas les voir où elles sont.

Nous lisons dans la *Tribune*, de Woonsocket :

Un correspondant nous demande si la *Minerve* est sortie de son tombeau. Nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que la pauvre vieille n'est pas venue nous voir. La dernière nouvelle qui nous est parvenue à son sujet est celle-ci : deux camps différents, conservateurs tous deux, mais pas de même nuance, se disputent les sourires de la défunte. Elle, toujours sur ses gardes, soulève parfois le couvercle de son cercueil et... se recouche.

Tout compte après la mort. Nous lisons dans un journal du Saguenay :

M. Langlois avait étudié pendant quelques années au Séminaire de Chicoutimi où il avait été le compagnon de classe de M. l'avocat Alain de cette ville, chez qui il est venu passer quelques jours de vacances il y a deux ans.

Si ce brave défunt n'avait pas été copain de M. Alain et s'il n'avait pas passé chez lui ses vacances, comme ça lui aurait écourtiché l'építaphe...

RIGOLO.

Vous ne trouverez qu'un remède vraiment efficace contre les affections de la gorge, c'est le BAUME RHUMAL.

L'évolution de la morale

Nul n'aurait songé, il a quelques années, à entretenir le public de morale, à lancer ce lourd pavé à la tête du lecteur. Mais on ne parle maintenant que de réformer le mœurs ; et cela ne nous rappelle-t-il pas le goût du dix-huitième siècle finissant pour la sensibilité de la vertu ? Il est plus aisé toutefois de bavarder sur la morale que de l'observer silencieusement.

Plût au ciel que ces polémiques retentissantes engagées sur la question morale et la question sociale se réduisissent en un tournoi philosophique entre beaux esprits soucieux de briller ! Parmi, les combattants, certains occupaient hier le pouvoir et travaillent par tous les moyens à s'en emparer demain : ils ne cachent pas leur volonté d'imposer des théories d'éducation et de gouvernement. Chacun de nous en est menacé.

On se souvient encore du bruit que souleva naguère une brochure intitulée : le *Devoir présent*. Elle venait à l'heure propice : on était écœuré d'une naturalisme brutal. L'auteur, M. Paul Desjardins, inaugurait en France la prédication laïque à la manière anglaise, alliait l'esthétique à la morale. Son apostolat, plein de grâce littéraire et d'onction, non point naïve, mais sérieuse, s'est élargi. depuis, dans une Union pour l'action morale et a dépassé la portée d'un changement de conversation dans la la frivole société parisienne, toujours à l'affût des nouveautés.

M. Desjardins ne travaille qu'à nous persuader, à nous séduire. M. Léon Bourgeois, un politicien doublé d'un professeur d'altruisme, prétend nous contraindre. Il ne vise à rien moins qu'à supprimer l'égoïsme, refondre la nature humaine sur le type néo-jacobin. A la solidarité obligatoire il donne comme sanction non plus le couperet de la guillotine, mais les doigts crochus du fisc.

Dans cette œuvre réformatrice, M. Brunetière a plus confiance en l'Eglise qu'en l'Etat, en la foi qu'en la science. Il revendique énergiquement contre M. Berthelot les droits de la croyan-

ce, parce qu'il estime que la société en retire d'immenses bienfaits.

Nous n'avons ni qualité, ni autorité qui nous permettent de nous mêler à ce grave débat. Avant de risquer une solution, nous aurions à chercher la bonne méthode qui nous y conduise. On n'est que trop porté, sur ces matières, à s'inspirer d'idées préconçues : on ramène l'humanité à un type abstrait, on se plaît à l'embellir ou à l'enlaidir au profit d'un parti ou d'un système. Les uns adoptent la théorie de Rousseau : l'homme est bon par nature, restituons-le à sa bonté naïve en atténuant ou en supprimant l'inégalité des conditions. Les autres, avec Joseph de Maistre, jugent les hommes incurablement viciés par la tare originelle, et ne voient d'amélioration possible qu'à les soumettre au Pape infallible. Les sceptiques enfin estiment que la plupart des humains témoignent de moins de folie et de méchanceté que de médiocrité foncière, parfois de bassesses et de platitude, et n'aperçoivent guère le moyen de les métamorphoser en vrais chrétiens ou en stoïciens, en héros du devoir.

Le parti pris empêche d'ouvrir les yeux, de regarder autour de soi, de rectifier ses jugements selon l'occurrence. Avant de se demander comment les hommes devraient agir, l'essentiel serait de pouvoir se rendre un compte assez exact de leur conduite véritable. La morale positive est une science d'observation. C'est bien ainsi que l'a comprise Herbert Spencer. Son dernier livre porte le titre caractéristique : la *Morale des différents peuples*.

Spencer constate l'extrême variété des mœurs, aux diverses époques, sous les différentes latitudes. Ici, c'est une gloire de tuer son semblable ; là, un crime ; une honte de posséder plusieurs femmes ou de ne jouir que d'une seule. La piété commande tantôt d'assommer ses parents, au premier signe de vieillesse ; tantôt de prolonger leurs vieux jours. La pudeur exige que le visage soit couvert ou s'accommode de l'absence de tout voile. Des contradictions non moins flagrantes subsistent entre les peuples civilisés sur l'honneur, la justice, etc. Sous l'influence du préjugé national, Spencer lui-même

envisage la perte de nos provinces comme le châtement mérité de notre humeur agressive.

Il ne pousse pas l'analyse assez avant. Au sein d'une même nation les mœurs et la morale se nuancent et se diversifient entre les classes, les groupes sociaux, les conditions, les individus. Ici encore Spencer nous en fournit à son insu un piquant exemple : il préconise, au nom de la morale, l'habitude anglaise de boire entre amis " du vin même en grande quantité, " coutume tenue en abomination par les sociétés de tempérance. Aucune conquête méthodique n'a encore été conduite, au point de vue des mœurs, sur les différentes couches sociales. Nous ne connaissons d'analogie à l'œuvre de M. Booth sur le *Peuple de Londres*, sauf, dans le domaine du roman, la *Comédie humaine*, de Balzac, plus instructive peut-être que tant de traités de sociologie dont on nous accable.

Nous y puisons la juste idée que tout état social se compose d'espèces aussi variées que le monde animal, ayant chacune des façons particulières de pourvoir à leur subsistance, de se battre, de s'unir, de lutter contre les espèces voisines, et de formuler sur tous les actes des jugements conformes aux intérêts du groupe. Les mobiles, toujours les mêmes, poussent à agir selon les circonstances dans des directions très opposées. La confusion de la pensée morale provient de cette diversité des mœurs. Les types du bien et du mal, du juste et de l'injuste, se modifient avec les traditions, les usages, les nécessités. Les conditions sociales n'étant pas les mêmes, le bien être social apparaît sous un jour changeant. Chaque morale n'est que l'utilité d'une pratique mise en maxime. En réalité il faut entendre par ce mot morale : *les mœurs régnautes et l'opinion sur les mœurs déterminée par le caractère de chacun et le milieu social où il vit*.

Tant de morales de la vie quotidienne et de l'expérience ne s'accordent guère, il est vrai, avec la morale idéale, une, absolue, universelle des philosophes et du catéchisme. On se conforme à la morale du dimanche, qui reçoit tant d'accrocs dans la semaine, en aimant le prochain *in abstracto*, et en le jugeant avec une allreusse sévérité *in concreto*.

A suivre.

FEUILLETON

DE TOUTE SON AME

PAR

RENÉ BAZIN

— Non, dit-elle froidement. Je ne suis plus digne de toi. Va-t-en !

— Ecoute-moi seulement, et je m'en irai, et je ne reviendrai pas, si tu le veux ?

— Non, tout ce que tu pourras dire est inutile, tout...

Elle croisa les bras, elle se pencha un peu. Le feu de la petite lampe souligna d'un trait ardent le rire de colère de sa bouche.

— C'est fini, comprends-tu ? J'en ai assez de la misère et de vos vertus ! Moi, je ne crois à rien, Moi, je n'ai pas longtemps à vivre et je veux jouir de la vie ! Moi, je suis une fille perdue ! Lui ou un autre, qu'est-ce que ça te fait ?

Elle hésita une seconde, et dit :

— Je suis attendue. Il faut que j'aille.

Henriette tendit ses deux mains en avant, comme pour l'arrêter.

— Mais tu ne le connais donc pas ?

— Mieux que toi, qui le détestes !

— Il t'a trompé il va partir au régiment.

— Je le sais.

— Il t'a promis de t'épouser, n'est-ce pas ? Tu l'as cru.

— Non.

— Pas même ! pas même !

Henriette se couvrit le visage de ses mains, et se mit à sangloter. Mais Marie s'était redressée. Et, la taille cambrée, les bras croisés, défiant la mort, la vie, les voisins qui pourrait l'entendre par l'escalier béant, elle cria :

— Je l'aime !

Des sanglots lui répondirent. Puis les mains où tremblaient les larmes s'abattirent.

Et Henriette se recula alors, en regardait Marie. Elle s'éloigna lentement. La lumière, par degrés insensibles, décrut sur sa figure pâlie, tirée, mouillée de pleurs. Il décrut aussi et s'évanouit, le reflet doré de ses cheveux que le vent avait ramenés sur ses joues. Un moment, elle s'appuya le long de la porte, à la muraille. Elle était comme le dernier remords qui s'en va. Elle était la pitié qui attend jusqu'au bout.

Et elle rentra dans la grande nuit.

.....

Du cahier gris, neuf heures du soir :

“ Je ne croyais pas pouvoir tant souffrir à cause d'elle, ni tant l'aimer. Nous voici séparées. Elle est tombée, et elle me chasse. Moi qui me réjouissais de la mener jusqu'à l'avenir d'honnête femme que j'entrevois pour elle ! Moi qui lui essayais en rêve sa robe blanche de mariée ! Pauvre chère sœur perdue ! Même à présent, il me semble que si je t'avais connue toute petite, tu n'aurais jamais quitté ma main ! Je n'étais pas de force. Elle a eu trop de misère aussi. A force de travailler, et de n'avoir pas de quoi vivre, quand rien ne vous sourient et que tout vous tente, un jour on se souvient qu'on est femme, et adieu tout ! ”

Henriette s'interrompit d'écrire. Elle était seule dans chambre, brisée de fatigue, écoutant la pluie fouetter les vitres. Un indicible malaise d'esprit l'avait saisie. C'est qu'on ne côtoie pas sans péril la faute toute vivante et qui ne pleure pas encore. C'est que, pendant trois jours, elle avait trop vécu de ce rêve mauvais. Et en elle, qui lutta, se relevèrent toutes les tentations de sa vie laborieuse. Elle sentit la pointe mordante de tous les regards qui s'étaient attachés sur elle, depuis qu'elle avait l'âge d'être insultée, c'est à dire depuis les années lointaines où elle partait en apprentissage, avec son panier au bras, un bonnet de linge sur la tête. Ils l'enveloppaient de leur convoitise, ces yeux d'adolescents, d'hommes mûrs, de vieillards suiveurs d'enfants. Elle entendait les mots murmurés derrière elle, dans la rue, les propos équivoques de commis et des patrons de magasin ; elle relisait les lettres où on lui offrait d'acheter pour elle des maisons de modes en des ateliers de couture. Elle avait la vision obsédante de ces pièges multipliés autour d'elle, et qu'elle évitait sans presque y penser d'ordinaire ; de la persécution infatigable que que rien ne décourage et que rien n'étonne. Le monde lui apparut dans sa laideur brutale, se ruant à la perte des faibles, des pauvres, de celles qui mériteraient au moins cette pitié de n'avoir pas à savoir la vie quand elles sont si petites, ni à se défendre quand elles ont déjà tant de mal à vivre. Et elle éprouva cette crainte de soi-même qui fait qu'on pardonne mieux aux autres.

“ Mon Dieu ! dit-elle, que je ne succombe pas à mon tour ! ”

Elle avait peur. Elle avait hâte d'échapper à ces louches qui rôdent autour des fautes aperçues.

Où était l'abri ? Qui la défendrait contre l'envahissement de ces souvenirs, tout à coup soulevés en elle ?

Elle se refugia dans le songe des années lointaines, quand la mère vivait, et la tenait, toute frêle, à son ombre. Elle chercha, avec effort, à se représenter la physionomie de quelques jeunes filles, aujourd'hui mariées et heureuses, dont l'exemple pouvait combattre les imaginations de cette nuit mauvaise. Puis elle quitta le guéridon, ouvrit la petite bibliothèque vitrée, et prit un livre de prières, bien vieux, que lui avaient donné les sœurs de l'école, autrefois. Une bande de papier jauni marquait des passages que sa jeunesse avait entre tous aimés, et qu'elle n'avait plus relus depuis longtemps. C'étaient les longues adressées aux visages, les cantiques où la violence de la chair était exprimée, combattue et vaincue dans le triomphe de l'esprit délivré. Elle lisait, et elle reconnaissait les mots, et elle sentait se ranimer l'émotion qu'ils lui avaient faite, à l'âge où elle comprenait à peine. Elle retrouvait ce goût d'extrême pureté qu'elle avait eu quand elle était enfant, cette paix de l'âme qui monte. Mais ce n'était plus, comme autrefois, un vol silencieux de la pensée. Elle ne montait que pour tendre la main. “ Je te relèverai, ma Marie. ” songea-t-elle. Elle disait encore : Je ne pourrai plus voir une petite de mon quartier sans te voir en elle, et l'aimer pour toi. ” Et, en fermant le livre, relique des années d'enfance : “ Si tu avais eu ma jeunesse étroitement gardée, les leçons que j'ai reçues, la mère que nous avions ! ”

XXII

Le sentiment qui suivit cette séparation fut celui d'un isolement cruel. Henriette s'était en quelques mois, si fortement attachée à Marie, que, depuis la rupture, il lui semblait n'avoir plus d'amies. En vain Reine se faisait plus prévenante et vainement les camarades acceptaient sans humeur la direction de la nouvelle première ; Henriette éprouvait un sentiment de vide et d'abandon.

À la place de Marie, congédiée après trois jours d'absence, elle ne pouvait s'habituer à voir le visage nouveau d'une petite ouvrière qu'avait acceptée madame Clémence. Elle avait même une sévérité qu'elle se reprochait, envers cette enfant qui ne comprenait pas, et qui la regardait parfois comme pour demander : “ Pourquoi me traitez-vous autrement, vous qui êtes bonne avec toutes les autres ? ”

Une transformation s'opérait en elle, lente et profonde. Henriette, dans cet incident de la vie, avait pris une conscience plus vive encore de la misère humaine. Son cœur s'ouvrait plus largement à la pitié. Au lieu de chercher une consolation dans la pensée de l'amour d'Etienne, elle l'avait cherchée dans l'oubli d'elle-même. D'instinct, presque malgré elle, elle s'était jeté vers la multitude des pauvres et des souffrants qui l'enveloppaient, comme si elle n'était pas faite pour la tendresse d'un seul, mais pour celle qui n'a pas de nom, pas de caresses, et qui participe de l'obscur émiettement des foules. Déjà, sans qu'elle s'en doutât, et bien avant d'avoir connu l'amour d'Etienne, elle avait reçu l'aveu de ceux-là que personne n'aime. Ils l'avaient protégée contre la vie qui dévore les autres ; ils lui avaient donné la joie de se sentir utile, bienfaisante, remerciée par des larmes. A présent, ce souvenir l'emportait vers eux, non sans retour et sans partage, mais puissamment.

Le dimanche, lorsqu'elle ne sortait pas avec l'oncle Eloi, elle passait une heure ou deux avec ses amis du quartier, sous les arbres Sainte-Anne, où le soleil d'automne assemblait les enfants et les femmes. On ne la craignait plus du tout. On l'avait adoptée. Ou bien elle allait voir et c'était encore pour s'occuper d'eux, le vieux prêtre habitué dont le jardin donnait sur la rue de la Hautière. Ils parlaient de leur commune clientèle.

Quelquefois cependant un souvenir, une rencontre, la jetaient impétueusement vers d'autres rêves. Un matin, pendant le trajet qu'elle faisait du logis de la rue de l'Ermitage à l'atelier, elle suivit un ménage d'amoureux, des gens comme elle, bien humbles, qui n'avaient que leur jeunesse. Et, pour les avoir regardés, pour avoir passé près d'eux, Henriette fut troublée de songes d'amour, comme ceux qui, au printemps, s'attardent dans la trainée de brise où court le parfum de l'aubépine noire en fleur. Elle songea : " Je dirai oui au grand Etienne, quand il viendra. Et nous irons comme eux, dans la grande fête rapide que devinent les passants. " Et puis ces poussées de jeunesse s'évanouissaient, et il suffisait à Henriette de se retrouver avec Marcelle Esnault l'infirmes, avec la Vivien, avec l'une quelconque des misères à demi consolées par elle et qui lui souriaient, pour dire, dans le secret de son âme : " Je crois que je ne pourrai plus vous quitter : vous êtes ma vie. "

Plus que tout autre et plus que jamais, Eloi Madiot avait besoin de sa présence et des paroles

qu'elle savait dire à ceux qui se plaignaient comme si elle-même n'avait eu d'autre peine que la peine des autres. Il était resté accablé sous le coup de la découverte qu'il avait faite, et incapable de décision. L'idée d'avoir avec Antoine une explication décisive l'épouvantait. Les semaines s'écoulaient, et il retardait toujours. Il s'accusait de lâcheté, et il n'agissait pas. Henriette, le trouvant plus taciturne que de coutume, hésitait à croire que l'âge seul en fut la cause. Elle lui demandait : " Pourquoi ne me dites-vous pas tout ? Puisque vous souffrez, je suis là pour savoir ? " Mais il ne répondait pas.

Dans la seconde quinzaine de novembre, quelques jours avant la date fixée pour le départ des conscrits, Eloi se décida enfin à faire la démarche qui lui coûtait tant. Il alla attendre son neveu, à la sortie de l'atelier, et lui dit :

— Ecoute, Antoine. J'ai été vif, l'autre soir, parce que tu ne parlais pas honnêtement de l'armée. On ne peut pourtant pas se quitter comme ça. La veille du départ, c'est vacances. Veux-tu que j'aille te chercher, et que nous prenions un verre ensemble ?

L'ouvrier, étonné, défiant, comme de coutume, réfléchit un moment, et dit :

— A la condition qu'on ne me parle plus de M. Lemarié, je veux bien.

Cette veille du départ arriva.

XXIII

Dès huit heures du matin, Eloi Madiot avait commencé une " tournée " pour célébrer l'entrée d'Antoine à la caserne. Les conscrits devaient être rendus le lendemain à la Roche-sur-Yvon ; Antoine prendrait donc, avec les camarades, un train du soir.

Il était midi. L'oncle et le neveu avaient fait d'abord une station à la *Croix de Fer*, vieil hôtel situé près des ruines de l'usine Lemarié, où l'habitude ramenait le vieux cloueur de caisses. De là, à travers le quartier des ponts, ils s'étaient rendus sous les treilles d'un cabaret de baulieue, non loin de la prairie de Mauves, " un endroit fameux, disait Eloi, où il y a un petit muscadet de Loire si drôle qu'on danse en le voyant. " Il dansait un peu avant de l'avoir vu, congestionné par la fouettée d'air vif qui descendait la Loire. Il fêtait l'entrée au régiment. Des souvenirs qu'il tenait pour glorieux, pour une sorte de devoir militaire, lui représentaient cette veille de départ comme un jour de vacarme et d'ivresse. Et tout ce qu'il avait gardé d'entrain et de ju-

rons était dehors. Il parlait haut, reconfant des choses lointaines d'une armée qui n'est plus, citant des noms, à jamais obscurs, d'officiers qu'il avait connus et de villages où il avait campé. De son bras gauche encore raidi par la blessure, il tirait, il traînait presque ce pâle neveu, chétif à côté de lui, et qui ne comprenait point. Par la gaieté, le vieux semblait le plus jeune ; sur ses fortes épaules, sa tête rouge et blanche dodelinait. En passant devant les marchandes de légumes, assises entre leurs paniers comme dans une niche verte, il abaissait les yeux sur le chapeau qui lui frôlait l'épaule, et souriait dédaigneusement pour faire entendre : "Voilà les conscrits d'aujourd'hui ! Est-ce que ça me ressemble ? Voyez, mes belles, ce que nous étions, ce que nous sommes !"

L'autre, souple, les yeux fureteurs, se laissait conduire, pas plus troublé que d'habitude. A présent, ils avaient retraversé la ville, sans savoir pourquoi, et incapables de déjouer sentant le besoin de combattre la fatigue qui grandissait, ils étaient attablés au fond d'une gargote de la rue Saint-Similien, *Aux Sept Frères Tranquilles*. Eloi, assis à contre-jour, continuait de parler avec une animation croissante. Mais la figure du vieil ouvrier avait cessé d'être expressive. Elle n'obéissait plus que malaisément à l'effort de l'idée, et ce n'était qu'une obéissance partielle, un mouvement de la mâchoire, qui n'intéressait ni les yeux, ni le front, ni les joues, fixés dans l'hébètement de l'alcool. Antoine, accoté contre le mur, ne buvait plus. Tous deux, sur la table de marbre, ils prenaient et soulevaient de temps à autre un verre de mauvaise absinthe, en disant : "A la tienne ! — A la votre !" Mais l'oncle seul ouvrait la bouche pour essayer de boire, et, à chaque coup, des gouttes de liqueur verte, échappées et coulant entre les poils rasés de sa barbe, le faisaient frissonner comme une brûlure. Cela l'irritait et l'excitait autant que ce qu'il avait bu.

La salle était pleine d'une fumée de ragoût, qui mouillait le plafond. Des habitués mangeaient aux tables les plus voisines de la devanture basse, que voilaient jusqu'à la deuxième vitre des rideaux de lustrine verte. Aucun ne semblait entendre la discussion qui s'animait, la voix de chantre d'Eloi Madiot, le fausset traînant d'Antoine. Seule, une grande fille rousse et lasse, la servante assise près de la devanture, un rayon de soleil dans les cheveux, le coude appuyé sur la tringle du rideau, épiait du coin de l'œil et sans tourner la tête ce petit mécanicien qu'elle connaissait.

— Enfin, de mon temps, disait l'oncle, on était plus gai que ça, la veille du départ. T'as pas l'air d'un conscrit !

— Je vous ai dit mon avis là-dessus, mon oncle, et je n'en change pas tous les jours. Je vas au régiment comme à mon malheur.

Il acheva sa pensée d'un geste de la main et de la tête rejetés en arrière, qui signifiait : "J'aurai tout le temps l'idée d'en sortir, et tous les moyens me seront bons."

Le vieux, qui ne pouvait se retenir de donner des conseils, trop enfoncé d'ailleurs dans l'ivresse pour remarquer la violence froide de ces mots d'Antoine, poursuivit :

— Tu verras : suffit de ce mettre bien la théorie dans l'esprit, et d'obéir aux chefs, et puis de regarder comment font les autres. Pas trop de boisson, au régiment. Pas trop de femmes non plus... Les officiers n'aiment pas que les soldats aient un ménage en ville...

Il cligna l'œil droit, et ajouta :

— Si tu as une petite amie, Antoine, l'emmenes pas !

Et le pauvre homme crut que son neveu riait, tandis qu'Antoine frémissait, atteint au fond de son être, car il l'aimait, lui aussi, la malheureuse fille qu'il allait quitter.

L'oncle se força un peu pour rire, afin d'être à l'unisson, et, trouvant l'occasion favorable pour poser la question depuis si longtemps réservée :

— Je pense que tu as mauvaise tête, Antoine, mais que tu voudras tout de même faire honneur à la famille, à moi d'abord, et puis...

Une voix sifflante et basse l'interrompit.

— La famille ?

— Eh bien ! oui, dit le bonhomme, la famille, ta sœur et moi...

— Faut pas me la faire, le vieux ! Je la connais, ma famille, et je sais que j'ai été volé, volé, entendez-vous !

Antoine s'était courbé sur la table, tout près de l'oncle Madiot qui faisait signe de sa mauvaise main : "Pas si haut ! pas si haut !" Il entendait les glissements de pieds des clients qui écoutaient. La servante rousse, au bout de la salle, se renversa sur sa chaise en riant.

— Eh ! là-bas, vous autres, faut pas vous battre !

Mais le jeune homme, emporté par la rancune qui avait fait dévier toute sa vie, continuait, jetant ses mots à la face du vieux :

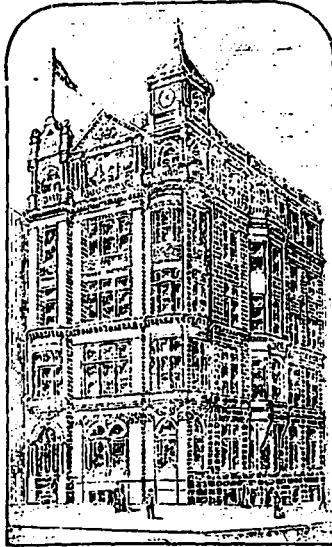
— Oui, j'ai été volé par celle qui n'avait pas de droit chez nous ! Elle m'a pris ma part de tout. Vous, l'oncle Madiot, vous m'avez trompé...

A suivre

LE "SUN" COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE DU CANADA
 SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, *Président* ; Hon. A. W. OGILVY, *Vice-Président* ; T. B. MACAULAY, *Secrétaire* ; IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences* ; G. F. JOHNSTON, *Assistant-Surintendant des Agences*.

L'année 1898 a, jusqu'à maintenant été encore plus satisfaisante que 1897. Elle montrera sans aucun doute une augmentation tout à fait anormale. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenue tout à fait populaire. La police sans condition et son habile et prudente direction ont fait leur œuvre.



— UNE AUTRE RAISON —

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui a introduit la police sans condition ce qui a, pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurance d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège et après

avoir été deux ans en vigueur être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable à volonté.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE
 VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME.

Capitaux assurés au 31 décembre 1891 - \$38,196,890 08
 Actif au 31 décembre 1896 - - - - - 6,388,142 64
 Revenu pour 1896 - - - - - 1,886,258 00

O. LEGER

Gérant Département Français pour la ville et le District de Montréal

PAS UN JOUR DE MALADIE
Depuis Trente Ans
 RÉSULTAT DE L'USAGE
DES PILULES D'AYER

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."—HENRY WETTSTEIN, Byron, Ill.

Les Pilules d'Ayer
 Les plus hautes Récompenses à l'Exposition de Chicago.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
 DESIGNS
 COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
 Branch Office, 115 P. St., Washington, D.C.